

LA GAZETTE DE BORPLACAL

N°51- décembre 2008- Siège : Noroy-le-Bourg - N° ISSN 1259 - 3613
Président de l'Association « BORPLACAL » : J RENOULT - Tél. 03 84.78.71 33

SOMMAIRE

- ⇒ Editorial.....p 1
- ⇒ Pôle d'excellence rurale.....p 2
- ⇒ Pôle d'excellence rurale (suite).....p 3
- ⇒ Téléthon 2008.....p 4
- ⇒ Des hommes et des traditions.....p 5
- ⇒ Vie des associationsp 5
- ⇒ Les vergersp 6
- ⇒ La marche annuellep 6

Editorial

L'année 2008 s'est terminée par le Téléthon.

Les 5 et 6 décembre la manifestation «les bougies de l'espoir » a rassemblé à nos côtés des partenaires de plus en plus nombreux. De ce fait nous avons encore fait mieux que l'an passé et la coquette somme de 5982 euros a été collectée au profit de la recherche sur les maladies génétiques.

A noter une grande participation des jeunes du secteur.

Au nom de l'AFM merci à vous tous, organisateurs et généreux donateurs.

L'année 2009 verra se réaliser, grâce à la ténacité de la municipalité de Noroy-le-Bourg, la construction de la maison de la ruralité. Dans la prochaine gazette, vous découvrirez plus en détail cette réalisation qui servira de chantier école dans le cadre du "pôle d'excellence rural" sur le chanvre (voir article page 2).

Une partie de la maison de la ruralité sera mise à notre disposition pour exposer les machines agricoles qui sont actuellement à Oppenans. (La ferme d'antan ne sera pas pour autant abandonnée).

L'aménagement de ce nouveau local et la remise en état de certaines machines avant leur déménagement vont beaucoup mobiliser les bénévoles de la commission musée. Les membres des commissions gazette, sentiers de randonnée, animation seront eux aussi bien souvent sollicités. Il serait bon de renforcer les effectifs de ces différentes commissions !!

Un bulletin d'adhésion 2009 est inclus dans cette gazette. Adhérer au "Borplacal" c'est montrer l'intérêt que vous portez à nos différentes actions. Cela ne vous engage pas à travailler à nos côtés. Merci d'avance à ceux qui renouvelleront leur adhésion et aux nouveaux adhérents.

Par contre, si vous avez envie de vous impliquer plus, venez rejoindre les membres des différentes commissions citées ci dessus ou venez au conseil d'administration, vous serez les bienvenus (pour tout renseignement contacter J.Renoult au 03-84-63-91-34).

Pour terminer je vous dis, au nom du conseil d'administration :

Meilleurs vœux pour cette année 2009

Le président.

**Samedi 21 février 2009
à 20 heures
Salle du Mont Gédry
à ARPENANS
SOIREE
« CANCOILLOTTE ET
CHANSONS »**

Animée par Christelle et Pascal PIN
à l'accordéon

Tarif : 16 € par personne
6 € pour les enfants de moins de 12 ans

Inscriptions et renseignements
au 03 84 78 73 03 (M.A.Carrey-Noroy)
ou au 03 84 63 91 34 (J.Renoult-Arpenans)

Pôle d'Excellence Rurale « Chanvre, colza, tournesol, de la culture à la valorisation »

Historique de la démarche

En décembre 2005, le gouvernement a décidé de lancer un appel à projet Pôle d'Excellence Rurale qui vise « à reconnaître le rôle et les services que les territoires sont à même de rendre aujourd'hui au territoire national » dans 4 domaines prioritaires :

- la promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques
- la valorisation et la gestion des bio ressources
- l'offre de services et l'accueil de nouvelles populations
- l'excellence technologique pour des productions industrielles, artisanales et de services localisés.

Cette politique se « fonde sur une conviction : les territoires ruraux constituent des réservoirs de croissance et d'excellence au niveau national et contribuent à l'attractivité de la France. Leur rôle est essentiel pour l'emploi et l'engagement en faveur du développement rural »

Les pays Graylois et Vesoul – Val de Saône ont donc décidé de répondre ensemble à cet appel à projet, après avoir mis en évidence la convergence de leurs préoccupations sur le devenir de l'agriculture et la valorisation des ressources agricoles.

L'existence préalable d'un ensemble d'acteurs concernés par la culture du chanvre et la transformation sur ces deux territoires, a constitué une base de réflexion pour le développement d'une réponse conjointe.

En effet, 50% de la production européenne est française, 20% de cette dernière est transformée à Arc les Gray et 62% de la production transformée en Haute Saône vient des Pays Graylois et Vesoul – Val de Saône.

Ainsi, afin de concrétiser la volonté de structurer les choses et l'ensemble des acteurs de la filière et d'amener une valeur ajoutée locale, les deux Pays sont devenus les structures porteuses d'un PER Chanvre, colza, tournesol, de la culture à la valorisation. Ce projet déposé en février 2006, a été labellisé par la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la

Compétitivité des Territoires) en juin 2006 et a débuté au cours du second semestre.

Historique de la filière chanvre en Haute-Saône

En Franche – Comté comme au niveau national, la réforme de la PAC de 1992 a favorisé la production de chanvre, notamment en Haute-Saône, mais aussi dans le Jura. La coopérative Interval est propriétaire de la filiale Eurochanvre qui assure la première transformation de la Région. La première usine de défibrage est construite en 1994 et a permis de créer une douzaine d'emplois (ouvriers et techniciens). L'évolution des surfaces est semblable à la tendance nationale est atteint 1 700ha en 2006 en Haute-Saône. Avec les départements limitrophes de la Haute Saône (Jura, Doubs, Territoire de Belfort, Haute-Marne, Côte Dor et Saône-et-Loire) la production collectée dans l'Est par Eurochanvre représente 2 000ha, ce qui fait le deuxième bassin de production française, après celui de la région Champagne-Ardenne, bassin d'approvisionnement de la Chanvrière de l'Aube. Il y a entre 150 et 200 producteurs liés par contrat à Eurochanvre annuellement.

La transformation

La plante une fois coupée, séchée, et mise en balle va à l'usine de défibrage où elle est guillotinée c'est-à-dire que la balle est coupée en deux puis la paille est coupée en bout de 40 cm pour passer dans une ligne de défibrage où l'on sort d'un côté la **fibre**, de l'autre côté la **chènevotte**.

La fibre est utilisée pour :

- La papeterie.
- La plasturgie
- Le bâtiment – la laine de chanvre

Les débouchés régulent la production. A chaque produit final, nous avons son processus de fabrication. La production varie peu mais c'est plutôt la qualité de la plante qui influe. Comme les produits sont innovants, les secrets de fabrication sont peu transmis. Néanmoins, ce

que nous pouvons dire c'est qu'une qualité moyenne suffira à la papeterie alors que la plasturgie réclame une plus grande homogénéité des lots.

La chènevotte est utilisée pour :

- La litière pour animaux
- Le paillage horticole ou viticole
- Le bâtiment – murs, toiture, plancher en béton de chanvre ou toiture ou plancher en utilisation en voies sèches et enduits pour des rénovations.

Ce dernier point est utilisé dans l'Isère ou en Bretagne mais absolument pas valorisé localement, c'est sur ce point que va se concentrer une grosse partie du PER.

La plus value du PER

Le PER va donc travailler à structurer la filière et ses acteurs.

Il va agir sur le monde agricole :

- En permettant de concevoir une faucheuse et une conditionneuse qui permet une récolte moins difficile pour les exploitants. En effet, la paille étant très rigide et flexible elle s'enroule autour des faucheuses traditionnelles à disque.
- En permettant à des CUMA d'investir dans ce nouveau matériel
- En expérimentant des nouvelles variétés de graines et des ensemencements plus précoces pour une récolte plus tôt (août à la place de septembre). Le chanvre ne doit pas prendre la pluie d'où la volonté de récolter à la période la plus chaude
- En construisant des plateformes de stockage, 7 au total qui permettront de stocker dans de bonnes conditions et ainsi résoudre les difficultés que peuvent connaître les exploitations travaillant la polyculture.

Il va agir sur la transformation

- En investissant dans une nouvelle ligne de défibrage et une nouvelle guillotine. Cet investissement permet à Eurochanvre d'aller sur des nouveaux marchés comme la laine de chanvre et la plasturgie

- En investissant dans un microniseur permettant d'aller sur le marché de la plasturgie

Il va agir sur le secteur du bâtiment

- En formant des formateurs à l'utilisation de chanvre dans le bâtiment, qui à leur tour formeront des artisans, des apprentis, des architectes, des distributeurs, des demandeurs d'emplois, des personnes en insertion (GRETA 70)
- En réalisant des chantiers de démonstrations et d'école : 2 chantiers de rénovations dans le Pays Graylois (école à Gray, cinéma à Dampierre sur Salon), 2 constructions dans le Pays Vesoul – Val de Saône (maison verte sur l'exploitation agricole du lycée à Port sur Saône et musée de la ruralité à Noroy-le-Bourg)
- En faisant une enquête auprès des professionnels Francs comtois et une étude de marché (Chambre des métiers de Haute Saône)
- En communiquant aux professionnels et au grand public – rencontres du chanvre (dernière en date le 28 novembre à Dampierre sur Salon), salon de l'habitat et de l'éco construction en juin 2009

Besoins de renseignements

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce PER et sur ces vertus dans la construction, nous vous invitons sur nos futurs chantiers et à notre prochain salon. Pour ce faire, je vous invite à prendre contact auprès des :

Pays Graylois

10, rue Moïse Levy
70100 Gray
tél: 03.84.64.91.30
info@pays-graylois.fr

Pays Vesoul Val de Saône

6, rue de la mutualité
BP 70542 70007 Vesoul Cedex
Tél: 03.94.97.49.10

Pays.vesoulvaldesaone@cc-vesoul.fr

Nathalie JABRY

Téléthon 2008, les bougies de l'espoir

Le CIJ en action

Comme chaque année, le Conseil Intercommunal de Jeunes du secteur de Noroy le Bourg (CIJ) participe en partenariat avec l'association Borplacal à la grande manifestation du TELETHON. Comme vous le savez, le CIJ a pour objectif de monter des projets ou des actions en direction de la population du secteur ou du secteur lui-même. Les jeunes de CIJ ont participé activement à cette journée :



- En organisant un tournoi de badminton avec 36 joueurs (78 €),
- En tenant une buvette avec réalisation et vente de crêpes, jus d'orange, vin chaud, café, thé, lait chaud, cacao... (236.50 €),
- En participant à la vente des tickets de tombola (462.10 €)

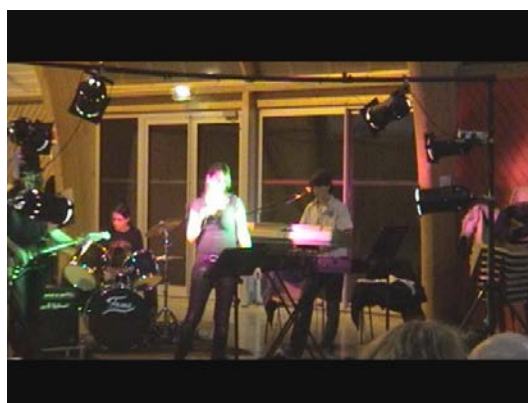
Soit 772.6 € récoltés par les jeunes au profit du téléthon.



Afin de rendre ce moment de rencontres encore plus convivial, les jeunes ont contacté le groupe "The Domino" qui est venu bénévolement nous transmettre son énergie au son des rythmes rock qui composent leur répertoire.

Au final, une merveilleuse journée où les participants ont pu se retrouver dans la bonne humeur à la lueur des bougies écrivant : TELETHON 2008.

Yann Lamboley



Les autres associations aussi

C'est Noroy le Bourg qui, cette année, accueillait la manifestation "Les bougies de l'espoir"

La municipalité a pour cela mis à notre disposition sa salle polyvalente et offert le lot de la tombola (un très beau GPS).

Ont contribué avec nous et le CIJ au succès de cette journée de solidarité:

Les confirmands, les pompiers de Borey, la famille Gaudinet, les marathoniens de Vesoul; l'association GTM, le club de l'amitié et les boulangers de Noroy-le-Bourg; le comité des fêtes de Pomoy; les aînés ruraux et l'amicale du Val de Bois de Valleriois-le-Bois; l'amicale St-Laurent de Dampvalley; la Montjustinoise de Montjustin; la gymnastique volontaire de Villersexel.

L'entreprise Breney d'Arpenans et l'association "Animation jeunesse" ont fourni les véhicules d'assistance pour les cyclistes. Toutes les mairies du Borplacal se sont impliquées en photocopiant gratuitement nos tracts, la mairie d'Arpenans a de plus mis à notre disposition sa salle pour la pause café des randonneurs.

Les habitants du secteur ont répondu présent à l'appel des organisateurs et ont été très généreux!

La somme recueillie, en forte hausse par rapport à 2007, est de 5982€ (dont 185€ par internet).

En allant sur le site relay2doo de l'AFM vous découvrirez des photos de cette manifestation.

(pour cela suivre les instructions données dans la gazette N° 50)

Association des Hommes et Traditions

("Borplacal" est à l'origine de cette association et maintenant en est l'un des membres. Dans la vidéo présentée à Saint Bresson figurait "la ferme d'antan".)

Festival National des Groupes de Développement Agricole en Franche-Comté

Dans le cadre du Festival des groupes, TRAME et FNGEDA proposaient 21 circuits thématiques en Franche-Comté. Visites de terrain, initiatives locales, témoignages et échanges de groupes de développement ont été les ingrédients des 26 et 27 novembre 2008. Notre secteur géographique a retenu l'attention des organisateurs avec le circuit n°10 « Fougerolles - Fallon = Agriculture et développement local : la valorisation du patrimoine rural ». Au programme :

le mercredi 26 novembre 2008

l'après midi la route des chalots, kirsch, visite d'une exploitation laitière à Fougerolles.

En soirée débat à St-Bresson : les différents partenariats entre agriculteurs, les autres acteurs locaux et collectivités, présentation vidéo du réseau « Des Hommes et des Traditions »

Repas convivial à base de produits locaux, mini marché des 2 réseaux. Nuitée en gîte.

le jeudi 27 novembre 2008

le matin : L'autre pays de la mirabelle : visite d'un verger et des alentours de Fallon
Présentation de l'exploitation de Marylène Blandin, des activités du syndicat de producteurs de mirabelles avec Jean-Paul Blandin. Lien avec le réseau des Hommes et des Traditions. Débat entre acteurs locaux, Elus, RFF.(réseau ferré de France).

A midi : repas froid fermier à base de produits locaux.

L'après midi : des Forums à Dole ont eu lieu sur les enjeux agricoles : alimentation, mondialisation, énergies, environnement.

La quarantaine de visiteurs venant de Bretagne, du Limousin, du Nord, d'Ile de France, de Vendée, de Savoie, du Var, du Sud-Ouest et même de Suisse ont été agréablement surpris par la beauté des paysages, et la richesse des produits proposés par les 2 réseaux. Ils ont été étonnés de la motivation et de la pluriactivité des acteurs locaux.

Pour les acteurs présents du réseau des Hommes et des Traditions les échanges ont été fructueux. Nous avons pu montrer la vitalité d'un territoire rural, la valorisation des savoir-faire, la diversité de nos cantons, la qualité de leurs produits ainsi que les activités de commerce équitable sur notre secteur géographique. Nous avons pu montrer une excellente image de la Haute-Saône au niveau national.

Ce type d'échange évite l'enfermement. Il faut s'ouvrir : bio / non bio apportent une complémentarité. Protéger l'avenir dans son territoire pour mieux travailler ensemble et chercher des solutions ensemble. Ne vivons pas isolés.

Grâce à ce circuit thématique, des liens entre la route des Châlots, le syndicat de la Mirabelle et des Hommes et des Traditions ont été valorisés. Un grand merci aux élus qui soutiennent le réseau, à la Chambre d'Agriculture au travers des activités d'animation sur notre secteur géographique ainsi qu'aux acteurs des 2 réseaux qui ont contribué au bon déroulement de ce séjour.

La Présidente: Jeanne-Antide Becker

L

Vie des associations du secteur

AUTREY-LES-CERRE, « O TREY D'UNION » vous propose:

le 18 avril à 20h30 à la salle polyvalente, son repas de printemps (tartiflette). Réservations auprès de monsieur Claude SINGER tél 03.84.78.73.85 ou madame DEROCHE tél 03.84.78.70.16

le 28 juin son vide grenier.

ARPENANS, « La Catalane » vous propose:

Le 1^{er} février Percée du vin jaune. Inscriptions auprès de Nicole DUCOURROIS tél 03.84.63.93.65

Le 28 février carnaval des enfants rendez vous à 14h devant l'école.

Le 18 avril à 20h30 friture de carpe à la ferme du Salle du Mont Gédry. Inscriptions auprès de Nicole DUCOURROIS tél 03 84.63.93.65

NOROY-LE-BOURG, le comité des fêtes vous propose:

Le 14 mars en soirée à la salle polyvalente un concert du "Big Bang Vesoul".

Le 18 avril en soirée à la salle polyvalente un spectacle de danse moderne

LES VERGERS

Les vergers font sans aucun doute partie du patrimoine de notre secteur, aussi l'association "Borplacal" est vivement intéressée par leur entretien et leur sauvegarde. D'où ce projet sur Noroy-le-Bourg et le calendrier des activités de l'association des "Croqueurs de pommes".

En tant que membre de cette association nous vous invitons vivement à profiter de leur savoir faire.

"Site de développement rural de NOROY"

Sur ce site vous trouvez déjà une truffière et vous verrez sûrement bientôt se construire la maison de la ruralité.

Il était envisagé d'y créer, à côté de la truffière, un verger conservatoire.

A notre demande un dossier a été monté par la chambre d'agriculture. Sa réponse vient de nous parvenir (voir ci dessous). Nous déciderons lors du prochain conseil d'administration de la suite à donner. En cas de réponse favorable un article dans la prochaine gazette décrira plus précisément ce projet.

Le projet de bio verger (en lien avec la maison de la ruralité) proposé par l'association "promotion et développement du BORPLACAL" devrait recevoir une aide dans le cadre des mesures supplémentaires de la LGV.

Ce projet, élaboré avec l'appui de la Chambre d'agriculture, de l'association des croqueurs de pommes et l'animatrice régionale du programme devrait regrouper les anciennes espèces fruitières qui tombent en désuétude. Le mode de conduite y sera biologique et des nichoirs seront installés pour les oiseaux.

Pour avoir un beau verger « La Griotte » section locale des croqueurs de pommes. vous propose:

samedi 10 janvier, 14 h : suivi de taille par François PAPE au verger BAUDOIN à La Villedieu

samedi 17 janvier, 14 h : suivi de taille au verger de sauvegarde de Pusy-Epenoux.

samedi 24 janvier : journée de travail au verger de sauvegarde de Franche-Comté Nord à Faverois.

dimanche 01 février, de 9 à 11 h : bourse aux greffons en mairie de Roye.

samedi 07 février, 14 h : séance de greffes sur table à Mollans.

samedi 21 février, 14h : taille sur espaliers et M9 au verger d'André LAZZARONI à Chagey.

samedi 28 février, 14h : séance de taille au verger de Jean-Claude MACK à Vauvillers route de Bourbonne.

vendredi 20 h 30, courant mars : séance sur les maladies et ravageurs, mairie de Villersexel.

samedi 14 mars, 14 h : séance de taille verger de Denis MARTAUX à Mollans.

samedi 07 mars : séance de taille au verger de Danièle JEANBLANC à Champagny chemin du lac.

samedi 21 mars 14h : séance de taille au verger de Marie-Thérèse GARRIGUES à Amage route du tacot.

samedi 28 mars 14, 15 et 16 h : séance de greffes à l'écomusée de la cerise à Fougerolles.

samedi 04 avril, 14h : taille à La Bruyère hameau des Picards, au verger de Gilbert GROSJEAN.

samedi 08 août, de 16 h 30 à 19 h : séance d'initiation à la greffe, Marché de Pays à Faucogney.

samedi 12 décembre, 17 h : assemblée générale de notre section à l'espace du Sapeur à Lure salle N° 4.

MARCHE ANNUELLE DU BORPLACAL SAMEDI 6 JUIN A COLOMBOTTE

Départ, arrivée, buvette, restauration et animation musicale : **devant la mairie.**

Inscriptions sur place 1,5 € - gratuit pour les enfants.

A partir de 13 h :

Plusieurs circuits balisés proposés entre 5 et 25 km à parcourir à pied ou en VTT.

Départ libre.

Une carte avec le tracé des circuits et la description des curiosités rencontrées est donnée gratuitement aux participants.

19h : Restauration sur place (Barbecue, frites, tartes).

20h30 : Animation musicale.

22h : Marche nocturne entre 6 et 10km.

Buvette en permanence sur le lieu de la manifestation

Contact : Jacques Renoult

169 rue du creux ARPENANS

Tél fax : 03-84-63-91-34

BULLETIN D'ADHESION 2009

NOM.....Prénom.....

ADRESSE

Adhésion individuelle (1) : 5€ Adhésion familiale (1) : 8€
(1) Rayer la mention inutile.

A faire parvenir avec votre règlement (les chèques doivent être libellés à l'ordre de Borplacal)
à votre correspondant local ou
à Jacques Renoult 169 rue du creux 70200 Arpenans

BULLETIN D'ADHESION 2009

NOM.....Prénom.....

ADRESSE

Adhésion individuelle (1) : 5€ Adhésion familiale (1) : 8€
(1) Rayer la mention inutile.

A faire parvenir avec votre règlement (les chèques doivent être libellés à l'ordre de Borplacal)
à votre correspondant local ou
à Jacques Renoult 169 rue du creux 70200 Arpenans

BULLETIN D'ADHESION 2009

NOM.....Prénom.....

ADRESSE

Adhésion individuelle (1) : 5€ Adhésion familiale (1) : 8€
(1) Rayer la mention inutile.

A faire parvenir avec votre règlement (les chèques doivent être libellés à l'ordre de Borplacal)
à votre correspondant local ou
à Jacques Renoult 169 rue du creux 70200 Arpenans

BULLETIN D'ADHESION 2009

NOM.....Prénom.....

ADRESSE

Adhésion individuelle (1) : 5€ Adhésion familiale (1) : 8€
(1) Rayer la mention inutile.

A faire parvenir avec votre règlement (les chèques doivent être libellés à l'ordre de Borplacal)
à votre correspondant local ou
à Jacques Renoult 169 rue du creux 70200 Arpenans